

Saint-Georges (M. Cahan) sur ce qu'il juge à propos d'appeler un manque de courtoisie de ma part de ne pas avoir signifié aux membres de la gauche mon intention de démissionner.

M. CAHAN: Je n'ai pas dit que c'était un manque de courtoisie; j'ai dit que c'était un manquement au devoir sans parallèle.

Le très hon. MACKENZIE KING: Nous n'avons pas le droit de mentionner le nom de Son Excellence dans ce débat. . .

Quelques MEMBRES: Pourquoi le faites-vous alors?

M. NICHOLSON: C'est ce que vous avez fait pendant toute la soirée.

Le très hon. MACKENZIE KING: Je ne l'ai pas fait. J'ai discuté l'acte des ministres qui ont avisé Son Excellence.

L'hon. M. LAPOINTE: Ne vous montez pas, messieurs, ce n'est que le commencement.

Le très hon. MACKENZIE KING: Voici ce que je tente d'établir. Lorsqu'un premier ministre avise la couronne en lui disant qu'il est nécessaire d'en appeler un autre pour le remplacer, il fait exactement ce que mon honorable ami suggère; il tente d'en arriver à une entente afin que son successeur puisse administrer les affaires du pays.

M. CAHAN: Exactement.

Le très hon. MACKENZIE KING: Mais je ne me suis pas rendu chez Son Excellence dans le but de l'aviser ainsi. Mon avis, donné à Son Excellence, était qu'une dissolution des Chambres s'imposait.

M. CAHAN: Et puis?

Le très hon. MACKENZIE KING: Ce n'était pas à moi, lorsque Son Excellence refusait d'accepter mon avis, de demander d'être maintenu au pouvoir.

M. RYCKMAN: Laissez Son Excellence en dehors de la discussion.

Le très hon. MACKENZIE KING: Je ne parle pas personnellement de Son Excellence; je parle de mes rapports avec le représentant du Roi. Je le répète, lorsque j'offre ma démission au représentant de Sa Majesté, et lorsque cette offre n'est pas acceptée, il m'est ensuite impossible d'aviser Son Excellence sur tout autre sujet. Du moment que Son Excellence rejetait mon avis, je cessais d'être son conseiller. (*Exclamations.*) Nous voyons maintenant l'attitude des honorables membres de la droite relativement aux obligations du Gouvernement responsable. Mes honorables amis n'ont pas la moindre notion

de ce que devraient être les rapports entre un ministère responsable et la couronne. Maintenant, j'espère avoir calmé les inquiétudes de l'honorable député de Saint-Laurent-Saint-Georges.

M. CAHAN: J'aurai, j'espère, l'occasion de répondre à mon très honorable ami.

Le très hon. MACKENZIE KING: Oui, et lorsqu'un mon honorable ami sera en train de le faire, il pourra se placer à mon point de vue. . .

Quelques MEMBRES: Oh non!

M. NICHOLSON: Jamais!

Le très hon. MACKENZIE KING: Je ne veux pas que l'honorable député soit leader de l'opposition, mais j'aimerais à le voir au moins membre du ministère fantôme actuel. J'aimerais à voir un représentant de la ville de Montréal en face de moi.

M. RYCKMAN: Ne vous inquiétez pas!

Le très hon. MACKENZIE KING: Si le Cabinet comptait un tel représentant, cela aiderait à en relever l'apparence. Permettez-moi de dire ceci à mon honorable ami le leader du Gouvernement. Supposons qu'il ait la responsabilité d'aviser la couronne, et que son avis ne soit pas accepté; croirait-il de son devoir de persister à donner son avis sur la façon de régler les affaires, ou attendrait-il qu'on lui demande un nouvel avis? Je pose cette question à mon honorable ami. Permettez-moi de dire que j'étais bien prêt à faire tout en mon pouvoir, tout ce que Son Excellence m'aurait demandé. Sans dévoiler quoique ce soit, je pense, je dirai que j'ai indiqué très clairement à Son Excellence que j'étais prêt à différer ma démission s'il m'en faisait la demande. Mais, lorsque je donne un avis qui n'est pas accepté, je prétends qu'il est alors de mon devoir, que la seule ligne de conduite à suivre, vraiment, que la seule chose à faire dans les circonstances, est de m'abstenir de donner des avis. Cette question, j'espère, est réglée.

M. HOCKEN: Vu l'état de choses où nous nous trouvons maintenant, le très honorable député ne pense-t-il pas qu'il aurait dû collaborer avec son successeur afin de terminer la besogne de la Chambre?

Le très hon. MACKENZIE KING: Je ne m'attendais pas à avoir un successeur qui tenterait d'administrer les affaires de l'Etat dans les circonstances. Croyant la dissolution inévitable, il était de mon devoir d'en aviser Son Excellence. Je n'aurais jamais donné cet avis, si je n'avais cru que, com-